

## **Régler le pacte fiscal est une chose... le faire en démantelant les régions en est une autre!**

**Québec, le 31 octobre 2014** – Le Réseau des conférences régionales des élus (CRÉ) dénonce les coupes que le gouvernement du Québec envisage dans sa recherche de fonds pour régler le pacte fiscal avec les municipalités du Québec. En démantelant les régions, ce sont toutes les forces vives des communautés régionales que l'on met en boîte et qui n'auront plus de lieu pour adapter l'action gouvernementale aux particularités des régions.

Le Réseau des CRÉ du Québec invite ainsi les préfets et les maires à bien mesurer l'impact que pourra avoir la disparition des instances régionales et à prendre acte qu'ils seront demain fin seuls à relever les défis du développement social et économique de leur territoire. « Sans un lieu pour adapter l'action gouvernementale aux particularités des régions, avec des enveloppes régionales qui seront amputées et subdivisées, la capacité de conclure des ententes pour adapter les investissements gouvernementaux qui descendent au niveau des territoires sera très faible », de dire le porte-parole du Réseau des CRÉ, M. Jean-Maurice Matte.

En réponse aux questions à l'Assemblée nationale, le ministre Moreau laissait entendre mercredi dernier que « pour nous, ce qui est important, ce n'est pas la structure, c'est l'objectif qui est poursuivi et celui du développement économique, celui du développement économique en région » et que ce développement économique régional « serait fait avec les gens qui sont imputables en région : les maires, les préfets des municipalités régionales de comté ». Le gouvernement considère-t-il que les maires et les préfets des MRC siégeant au sein des conseils d'administration des CRÉ ne sont pas déjà imputables?

Le gouvernement considère-t-il aussi que le seul développement régional valable est économique? Qu'envisage-t-il pour les autres instances régionales que sont notamment les conseils régionaux de l'environnement, les conseils régionaux de la culture, les tables régionales de concertation des aînés, les tables régionales en condition féminine, les tables régionales de concertation agroalimentaires, les forums jeunesse régionaux, les pôles régionaux en économie sociale, les instances régionales de concertation en persévérance scolaire, le réseau Femmessor, les commissions régionales des ressources naturelles et du territoire, les associations touristiques régionales (ATR), les tables régionales en entrepreneuriat, les tables régionales des organismes communautaires?

Toutes ces forces vives convergent vers les conférences régionales des élus et mettent en commun leur expertise, leurs fonds et leurs énergies afin de développer le capital social de chaque région et mettre en place les conditions nécessaires au développement, y compris l'économie et l'emploi. « Quels sont les plans du gouvernement en regard de l'existence et du rôle de l'ensemble des instances régionales dans le scénario où le palier régional serait démantelé? », d'ajouter M. Matte. En cette période économique difficile, le gouvernement doit, plus que jamais, compter sur tous les moteurs de développement pour contribuer à la croissance et à l'enrichissement de l'ensemble des régions du Québec.

Le gouvernement aura sous peu à faire connaître ses décisions en regard du pacte fiscal qu'il a promis de renégocier avec les municipalités, les villes, les MRC et les agglomérations. Face à ce que le gouvernement peut leur faire miroiter, elles doivent être sur leurs gardes pour ne pas accepter une offre qui n'aidera en rien leurs communautés et leurs régions à relever les défis de la nouvelle économie et de l'exploitation de nos richesses naturelles. Il risque d'y avoir trop peu de ressources allouées à chacune pour assumer toutes les nouvelles responsabilités qui leur incomberaient dorénavant. « Au bout du compte, ce sont les municipalités qui se retrouveront dans l'obligation de taxer encore davantage leurs citoyens pour réussir à s'acquitter des nouvelles responsabilités qui leur seront confiées », d'ajouter le porte-parole du Réseau des CRÉ du Québec.

### **À propos des conférences régionales des élus**

Les conférences régionales des élus (CRÉ) agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire ou la communauté qu'elles représentent. Elles sont formées en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ont pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de leur région respective.

### **Renseignements**

Mylène Bédard

Conseillère stratégique

Réseau des conférences régionales des élus du Québec

418 529-8475, poste 269

[mylene.bedard@reseaucre.ca](mailto:mylene.bedard@reseaucre.ca)